



## Facture anormale d'eau 153m3 sur 9 mois

Par **NDIAYE Ousmane**, le **25/07/2017** à **15:32**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en Juin 2016.

J'ai reçu une facture de rappel de CYO (entreprise gérant l'eau sur l'agglomération de Cergy) en Mars 2017 car il y a eu un loupé entre les anciens propriétaires et CYO lors du changement de contrat.

Cette facture s'élevait à 534,80 euros pour 153 m3 d'eau sur les 9 mois (Juillet 2016 à Mars 2017) ! Alors que la moyenne nationale annuelle d'après CYO est entre 100 et 120 m3 pour une famille de 4 personnes.

Or nous sommes une famille de 4 personnes (2ans à bas âge) et depuis Janvier je suis tout seul à la maison car ma femme est en mission à l'étranger avec nos 2 enfants jusqu'en Août 2017.

CYO a fait notifier les anciens propriétaires qui ont mis du temps à nous prévenir.

J'ai fait vérifier par Engie le chauffe eau et il n'y a pas de problème (notamment au niveau de la soupape de sécurité).

il n'y a aucune fuite d'eau apparente dans la maison.

Je n'arrose pas mon jardin avec l'eau de robinet (je dispose de récupérateurs d'eau de pluie) et je n'ai pas de piscine.

Par contre la facture du 2eme trimestre 2017 s'élève à 69 euros pour 15m3 d'eau, ce qui semble beaucoup plus raisonnable.

J'ai contacté CYO pour avoir de l'aide mais ils ne veulent rien faire. Je leur ai demandé de faire la vérification du bon fonctionnement du compteur et ils m'ont menacé de me faire payer l'expertise 650 euros si le constat du bon fonctionnement est positif.

Quelles sont les possibilités de démarche dont je dispose ?

Merci